

Janvier 2022



LA PLAGNE
CHAMPAGNY EN VANOISE

CHAMPAGNY EN VANOISE

INFOS n°5

COMMISSION COMMUNICATION

MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Les Elus en charge de la communication ont préparé ce cinquième bulletin info en ce début d'année 2022.

Nous vivons, hélas encore, en période de restrictions sanitaires et la 5^{ème} vague de Covid 19 a affecté de nombreuses personnes. La Municipalité a dû fermer temporairement certains de ses services (*garderie touristique, espace Glacialis*) durant les vacances de Noël.

Nous remercions certains de nos agents qui ont remplacé d'autres agents malades afin d'assurer la continuité de l'ouverture de la piscine.

Nous avons pu installer, pour les vacances, un centre de test de dépistage dans les locaux du cabinet médical qui a accueilli une impressionnante fréquentation.

Dans ce contexte sanitaire encore incertain, il faut rester optimiste et espérer un retour à la normale au cours de 2022.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux de santé et de bonheur et une bonne lecture de ce bulletin.

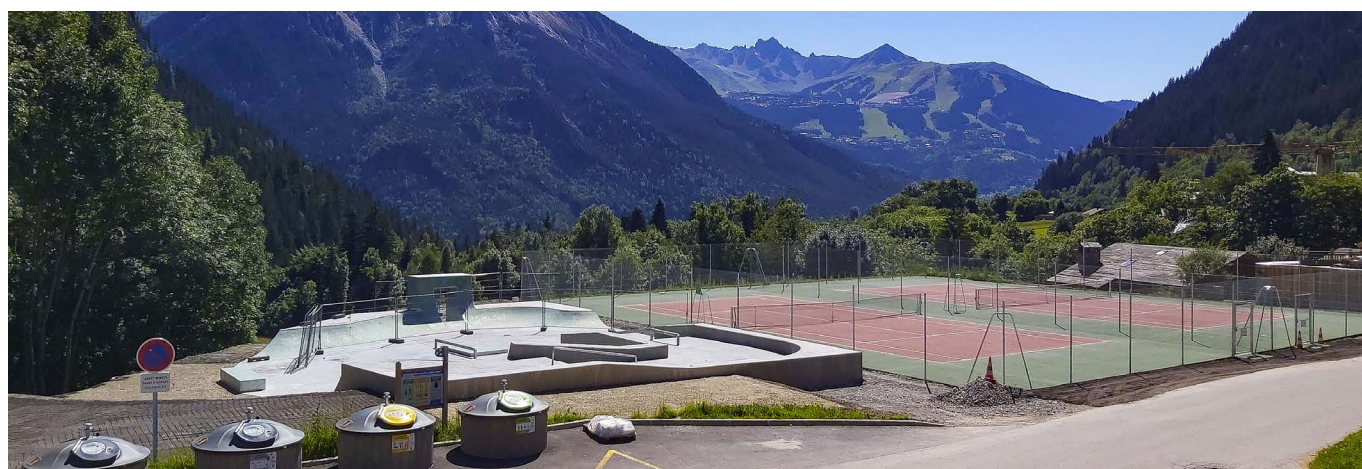
**Le Maire,
René RUFFIER LANCHE**

Joyeuse année 2022



TRAVAUX 2021

TRAVAUX <i>(Hors honoraires MO, études de sols, bureaux d'études et de contrôle)</i>	ENTREPRISE	MONTANT TRAVAUX HT	TOTAL DES TRAVAUX HT	SUBVENTION
Restauration du monument funéraire de Champagny le haut	Facto BTP	29 595.22 €HT	29 595.22 €HT	8 000.00 € (subv.Région) 10 593.80 € (dons) 11 572.00 € (subv.Départ)
Toiture de l'église	Macharpente Alex Duchosal	63 492.50 €HT +/- 7 500 €HT	63 492.50 €HT	15 000.00 € (subv.Région) 26 207.00 € (dons) 30 960.00 € (subv.Départ)
Création de la desserte forestière du canton du Seil	Boch et Frères Bûcherons Millet paysage environnement (végétalisation)	120 905.11 €HT 29 284.44 €HT 5 801.25 €HT	155 990.80 €HT	80 162.40 € (subv.Région + Feader) Recette vente du bois coupé lors des travaux : +/- 40 000 € Recettes à venir (vente bois) : 5000m³ à 40 €/m³ soit +/- 200 000 €
Skatepark / tennis	Martoïa Tennis d'Aquitaine Sols Savoie Territoire Skatepark Hervé Ruffier des Aimes Firstop (pneus) Services Techniques	10 746.70 €HT 69 328.00 €HT 65 538.00 €HT 56 297.00 €HT 24 202.50 €HT 3 005.30 €HT	229 117.48 €HT	40 000.00 € (subv.Département) En attente subv.Région
Elargissement virage de la Servante	Hervé Ruffier des Aimes Services Techniques	19 825.00 €HT	19 825.00 €HT	14 868.00 €
Plan d'eau des Airoléés	Martoïa TP Services Techniques		+/- 330 000 €HT	150 000 € (subv.Région) 80 000 € (don)
Bergerie de la Rossa	Déco Habitat Montagne SOSAMEC, Duchosal Hervé Ruffier des Aimes Marc Bourrousse JD Construction Tonio Plomberie Services Techniques		110 000 €HT	70 000 € (subv.Région)



La crise sanitaire n'a pas arrêté les actions de l'Office de tourisme de Champagny en Vanoise. Les équipes ont dû s'adapter afin de proposer une offre qualitative et variée aux vacanciers.

Au menu : deux anniversaires, des événements et des projets pour l'avenir.

110 BOUGIES À SOUFFLER

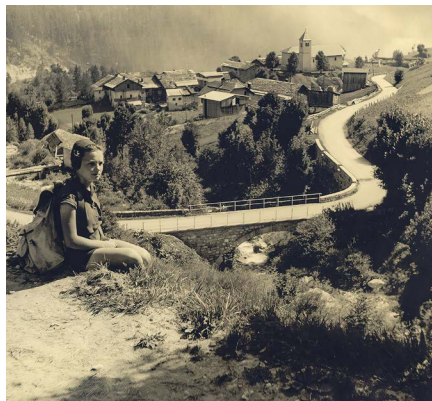
Cet hiver, nous célébrons deux anniversaires : les 50 ans de la liaison de Champagny en Vanoise au domaine skiable de La Plagne ainsi que les 60 ans de la création de La Plagne.

Tous les socio-professionnels ont reçu un kit pour marquer l'anniversaire des 60 ans. Ces décorations s'ajoutent à celle des 50 ans de Champagny, que l'on peut apercevoir dans de nombreuses vitrines. Par ailleurs, des animations communes à tous les sites de La Plagne seront mises en place durant les vacances de février. Les élus, les associations locales, les bénévoles, les commerçants et l'Office de tourisme ont travaillé ensemble pour proposer aux habitants, socio-professionnels et vacanciers une soirée spéciale 50 ans avec un spectacle son et lumière alliant feu d'artifice et musique marqués par les temps forts de l'histoire de Champagny en Vanoise ; en narration.

Nous faisons appel à des figurants pour le spectacle : une jeune fille et un grand-père afin de rendre vivant ce spectacle. 6 soirées sont programmées durant les vacances de Noël et de février. L'association des commerçants de Champagny en Vanoise s'est associée aux festivités et propose une tombola à destination des vacanciers, chaque mardi soir.

Parallèlement, une exposition photographique : D'hier à Aujourd'hui,

sera en place pour les vacances de février afin d'inviter les vacanciers à découvrir le village d'autrefois dans différents espaces publics, commerces de la station. Celle-ci a été réalisée en partenariat avec l'école, des habitants et le Club de l'Amitié. L'Office de tourisme offre à tous ceux qui en font la demande, un joli poster à l'effigie des 50 ans.



DE NOMBREUX HABITANTS IMPLIQUÉS

Pour réaliser ce spectacle nous avons été accompagnés par la société Art Ephémère. 10 thématiques ont été retenues correspondant aux temps forts de l'histoire de Champagny en Vanoise. Les textes ont été rédigés grâce à l'implication notamment de Régis Ruffier des Aimes, Vincent Ruffier des Aimes, Jacques Vassard, Annie Barué, Corinne Chaumontet, Lorène Herrero qui a également travaillé sur la mise en forme.



PROPOSER UNE OFFRE À L'ANNÉE

Dans la continuité des 50 ans, Champagny travaille actuellement sur la création d'une exposition permanente qui mettra en lumière l'histoire, les anedoctes liées à l'évolution du village. Elle devrait voir le jour au cours de l'été 2022.

Ce projet s'inscrit complètement dans les axes de développement de l'Office de tourisme qui répondent à deux objectifs majeurs : développer des produits « 4 saisons » et valoriser le patrimoine de Champagny en Vanoise. Ce projet est porté par le comité de site, qui a intégré Éric Marolt, responsable des magasins : Belvédère Sports et Alpina Ski Shop. Il remplace Guillaume Couve en tant que représentant de la catégorie commerce et restaurant depuis le 07 décembre 2021.

Plusieurs projets ont déjà vu le jour : une course d'orientation hiver et été à Champagny le Haut, deux jeux et balades interactifs dans le village accessible gratuitement. Il suffit d'installer l'application Geodyssée.



Spécial famille :
Chasse au trésor avec
Jack le Plagnou



Les secrets de
Champagny :
Patrimoine et histoire

Des rendez-vous seront proposés en période d'intersaison comme les Journées Européennes du Patrimoine, Fête de la science, observation des Bouquetins, Brame du cerf...

Dans la continuité de cette volonté de dynamiser les périodes d'intersaison, une nouvelle approche dans la communication est mise en place : on ne parle plus de station fermée et plutôt de cœur de saison ou d'intersaison. La station de Champagny en Vanoise est capable d'accueillir des vacanciers toute l'année, la communication sur les ouvertures des services, équipements touristiques est primordiale à travers l'Office de tourisme.



AGENDA

Super Parallèle : 01/02

Marathon du Grand Bec : 27/02

Carnaval : mardi 01/03

Les Subli'Cimes du 13 au 18/04

Soirées spéciales 50 ans :
les mardis 8 et 15/02 à 19h
et les 22/02 et 01/03 à 19h30

LE LABEL «TERRE D'ALPINISME»

Champagny a décidé de répondre positivement, à l'invitation de la FFCAM, à la candidature au label «terre d'alpinisme» en compagnie des communes de Pralognan et du Planay, ces trois communes partageant un même territoire et une même histoire de l'alpinisme local. Un groupe de travail réunissant des acteurs de ces trois communes s'est d'ores et déjà mis au travail. Vous trouverez dans le texte suivant une explication permettant de comprendre en quoi consiste ce label.

CATALYSEUR D'EXPÉRIENCES

Après consultation du Comité de Pilotage Terre d'Alpinisme, la FFCAM a été désignée comme porteur du projet et propriétaire du label «Terre d'Alpinisme», qui sera décerné aux collectivités territoriales de montagne. Son objectif? Mettre en œuvre des actions qui pérenniseront l'alpinisme tel que défini dans son inscription à l'Unesco. «Terre d'Alpinisme» se veut être un catalyseur d'expériences et de bonnes pratiques pour un alpinisme

ancré, vivant et partagé. Chaque collectivité territoriale s'engagera selon ses moyens, son champ de compétences à mettre en place des actions nouvelles ou à poursuivre des actions existantes pour le développement et la pérennisation de l'alpinisme tel que défini dans son inscription à l'Unesco. En concertation avec le Comité de Pilotage local, un audit de positionnement et une réévaluation des objectifs sera préconisé tous les trois ans.

CRITÈRES ET ACTIONS

Délivré à titre gratuit, pour une durée de trois ans reconductibles, le label est construit autour de trois critères:

- **Héritage** : pérenniser les valeurs de l'alpinisme, son patrimoine matériel et immatériel : mieux comprendre et protéger l'environnement naturel ;
- **Transmission** : accueillir et sensibiliser de nouveaux publics ; former et éduquer les alpinistes ;
- **Promotion** : faire connaître Terre d'Alpinisme ; animer, faire participer

et faire grandir la communauté des alpinistes.

Fonction des souhaits et des opportunités de chaque territoire, les actions liées à Terre d'Alpinisme pourront aussi être menées avec d'autres partenaires publics et/ou privés comme l'Agence Nationale du Sport, le SNGM et ses entités locales concernées (*bureaux et compagnies*), les refuges FFCAM du territoire, ou encore les parcs, structures territoriales, associations locales, détenteurs de savoir-faire liés à l'alpinisme, refuges non FFCAM, hébergements d'accueil collectif, etc.

Devenir une collectivité engagée dans le label Terre d'Alpinisme, c'est partager la conviction que l'alpinisme est un véritable «Art de vivre», marqueur identitaire fort de son territoire, porteur de valeurs fondamentales et vecteur d'épanouissement personnel, professionnel et social. C'est aussi accepter de le protéger, le transmettre et le promouvoir avec une certaine éthique respectueuse de l'Unesco.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Comme beaucoup de citoyens, nous avons constaté le problème de circulation et de stationnement qu'a connu Champagny sur les périodes Noël et Nouvel an.

Cette situation était générale à toutes les stations de la vallée. Cependant nous souhaitons essayer de réduire ce problème pour les grosses semaines de Février qui arrivent.

Nous avons envisagé plusieurs solutions, y compris l'augmentation des fréquences de navettes. Ces solutions ne sont pas envisageables pour Février compte tenu des délais réduits.

Ce que nous pouvons faire et allons faire pour Février, c'est essayer d'améliorer la gestion du stationnement et de la circulation avec l'aide des services techniques dans la mesure où ils ne sont pas occupés à d'autres tâches prioritaires comme le déneigement. Plusieurs agents vont être positionnés pour superviser le trafic.

Ainsi nous souhaitons aussi sensibiliser chaque citoyen sur ce sujet, puisque vous pouvez aussi agir :

- **Pour rappel, il existe des consignes à skis au sommet du télécabine. Ils permettent de laisser le matériel de ski sur place, et de pouvoir plus**

aisément rentrer à pied.

- **Si vous le pouvez, évitez au maximum de prendre la voiture pour vous rendre aux remontées mécaniques pendant les vacances de Février.**
- **Montrez le bon exemple. Lorsque vous ne respectez pas la signalétique de stationnement, beaucoup de vacanciers qui n'oseraient pas d'habitude, suivent l'exemple que vous donnez.**

Merci pour votre participation et votre investissement.

ÉCOLE

L'école, l'Association « Le Club de l'Amitié » et la Mairie de Champagny se sont associés cette année autour du thème « des échanges intergénérationnels ».

En un mot, une réflexion tripartite a été menée autour de ce thème afin que les plus jeunes et les aînés du village se rencontrent et partagent leurs

vécus, leurs expériences, transmettent réciproquement leurs connaissances du village et plus largement confrontent la vie d'hier et d'aujourd'hui : quels changements ? pourquoi ? comment ?

Ce projet d'échanges est fondé sur différents temps forts tout au long de l'année. Des rencontres sont prévues autour de jeux de société, des temps de

lectures seront proposés, des balades dans le village ont déjà été faites et enfin, les aînés pourront accompagner certaines sorties scolaires afin de renforcer le lien social créé.

Merci à l'implication de l'équipe pédagogique de l'école communale et aux membres de l'association « Le club de l'amitié ».

MAM

La Maison d'Assistants Maternels de Champagny en Vanoise, baptisée « Les RAZMOKETS », a ouvert ses portes aux enfants le lundi 6 septembre 2021.

Émilie COET, Assistante Maternelle agréée par la PMI du Département de la Savoie, accueille à ce jour trois enfants âgés de 1 à 2 ans ½ et un petit Champagnolais de 3 mois rejoindra le groupe en Février prochain. Au vu d'autres demandes, il est toujours d'actualité de trouver une seconde assistante maternelle. Si vous souhaitez avoir des renseignements, n'hésitez pas à contacter Emilie Coet qui sera ravie de vous répondre.

M.A.M les Razmokets

Rue des perrières - 73350 Champagny en Vanoise
Émilie COET - 07 50 49 87 39



BIBLIOTHÈQUE

Du nouveau pour la bibliothèque municipale de Champagny. L'équipe bénévole de la bibliothèque a mené en lien avec la Mairie un projet d'agrandissement des locaux et de réaménagement du coin des enfants. Objectif de ce projet : dynamiser la fréquentation de bibliothèque en permettant l'accueil de tous (*enfants, ado, jeunes, adultes*), afin d'amener ou renforcer le goût de la lecture notamment aux plus jeunes. Les enfants bénéficient dès à présent d'une salle toute neuve rien que pour eux.

Les adultes n'ont pas été oubliés car de nombreux nouveaux livres ont fait leur apparition sur les nouvelles étagères et sont régulièrement renouvelés.

La bibliothèque de Savoie permet un turn-over intéressant des livres proposés.

Le projet de réaménagement des locaux sera terminé d'ici quelques mois lorsque les stores et la signalétique extérieure auront été changés. Au printemps l'équipe bénévole de la bibliothèque proposera une porte ouverte pour célébrer l'ouverture officielle de la nouvelle bibliothèque... A bientôt donc !

JARDINS PARTAGÉS

LE MOT DES JARDINIERS : L'association « Les Bio-Cortis de Champagny » est née au printemps 2021. Notre association est issue d'une volonté commune de trouver un lieu qui permette de cultiver la terre, tout en cultivant de bonnes relations sociales avec nos voisins, amis, aînés et jeunes du village. L'association regroupe une quinzaine de parcelles soit environ une trentaine de jardiniers. Nous ne sommes qu'au début du projet, mais déjà, les fondations des parcelles sont faites, les réseaux d'eaux sont tirés depuis une source proche et les composteurs sont en place. La terre n'attend plus que le printemps pour être travaillée. Notre association repose sur des valeurs de partage, d'échange des savoirs et des pratiques et bien sûr sur le respect de l'environnement. Nous ne cultiverons que sur un mode biologique et naturel. Les produits chimiques sont exclus chez nous !



Ce projet a pu voir le jour relativement rapidement grâce à la motivation des jardiniers bien entendu et également grâce au soutien financier et technique de la Mairie de Champagny. En effet, celle-ci nous a mis à disposition 700 m² de terrain communal. Nous remercions donc la Mairie et l'équipe des services techniques pour leur soutien et leur investissement. Merci également à Hervé Ruffier des Aïmes qui a structuré nos parcelles avec sa pelle. Les enfants de l'école seront les bienvenus dans nos jardins partagés et déjà un projet de coopération navigue dans nos têtes. A suivre donc avec les enseignantes.

Les Jardiniers des Bio-Cortis de Champagny en Vanoise.

**DANS LE BUT D'ÉCONOMISER PAPIER ET ENCRE,
SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LES FUTURS «CHAMPAGNY INFOS» SOUS FORME NUMÉRIQUE,
MERCİ DE TRANSMETTRE VOTRE EMAIL AUX SERVICES DE LA MAIRIE
TÉL. 04 79 55 03 80
EMAIL : CONTACT@MAIRIE-CHAMPAGNY.FR**